



Traité Yebamot

Michna 5 - Chapitre 16

אפילו שמע מן הנשים אומרות, מת איש פלוני, דיין. אמר רבי יהודה, אפילו שמע מן התינוקות אומרין, הרי אנו הולכין לספוד ולקבור את איש פלוני, בין מתכוון בין שאין מתכוון. רבי יהודה בן בבא אומר, בישראל, עד שיהא מתכוון; ובגוי--אם היה מתכוון, אין עדותו עדות.

Même s'il a entendu des femmes dire « un tel est mort » cela suffit. Rabbi Yehouda dit : même s'il a entendu des enfants dire « nous allons déplorer et enterrer un tel », cela suffit, qu'ils aient eu l'intention de faire un témoignage ou non. Rabbi Yehouda ben Bava dit : s'il s'agit d'un Juif, il faut qu'il ait l'intention de faire un témoignage ; s'il s'agit d'un non-juif, s'il avait l'intention de faire un témoignage, ce n'est pas valable.



Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions